

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

## COMITÉ DE PARENTS

### MARDI 5 OCTOBRE, 19 h 30



**Votre participation est importante, joignez-vous à nous :**

**Sur place :**

Pastorale – École secondaire  
Chanoine-Beaudet  
525, avenue de l'Église  
Saint-Pascal (Québec) G0L 3Y0

**Documents joints :**

- Projet d'ordre du jour;
- Projet de procès-verbal de la réunion du 7 septembre 2021;
- Règles de régie interne – Projet;
- Calendrier des rencontres 2021-2022;
- Calendrier de consultation 2021-2022.

**Merci pour votre implication!**

#### **PROJET – ORDRE DU JOUR**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

- 1.1 Mot de bienvenue et vérification du quorum
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée générale du 5 octobre 2021
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance du 7 septembre 2021
- 1.4 Formulaire de consentement à la communication des renseignements personnels
- 1.5 Parole au public

#### **2. DOSSIERS DE CONSULTATION**

#### **3. DOSSIER DE DÉCISION**

- 3.1 Révision de la procédure d'élection
- 3.2 Nomination d'un comité d'élection
  - 3.2.1 Président d'élection
  - 3.2.2 Secrétaire d'élection
  - 3.2.3 Scrutateurs
- 3.3 Élections (voir Annexe 1)
- 3.4 Nomination des parents du Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDA)

#### **4. DOSSIERS D'INFORMATION**

- 4.1 Révision des règles de régie interne et dépôt des formulaires de réclamation des dépenses
- 4.2 Calendrier des rencontres 2021-2022
- 4.3 Calendrier de consultations 2021-2022
- 4.4 Dossier de correspondance
- 4.5 Nomination des membres du comité de parents – Sondage

#### **5. DOSSIERS DIVERS**

#### **6. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Le mardi 2 novembre 2021, à 19 h 30, à Rivière-du-Loup ou via Teams

Dany Dupuis  
Président sortant

Magali Émond  
Vice-présidente sortante



## ANNEXE 1

### 2.2.1 Postes électifs : Conseil d'administration du CSS (mandat de 2 ans et 3 ans à déterminer plus tard)

Aucun poste en élection pour cette section.

### 2.2.2 Postes électifs prévus à la *Loi sur l'instruction publique* (mandat de 1 an) 190 LIP

a) Président(e)

### 2.2.3 Postes électifs prévus aux règles de régie interne (mandat de 1 an)

a) Vice-président(e)

b) Secrétaire

c) Trésorier(e)

d) Délégué(e) FCPQ (2 : 1 représentant et 1 substitut)

e) Délégué(e) au comité consultatif du transport  
(2 : 1 représentant et 1 substitut)

f) Agent(e) de communication

